

1) Pouvoir de vote en AG

a) État actuel :

Chaque panier et producteur ayant 1 voix on a un potentiel de
30 paniers (52%)
8 maraîchers (14%)
20 producteurs autres (34%)

En voix exprimées on est sur:

Paniers - de souvenir environ 25 exprimées (75%)
Maraîchers - de souvenir environ 6 exprimées (18%)
Producteurs autres - de souvenir environ 2 exprimées (6%)

b) Constat :

Déjà on peut noter la faible part allouée aux maraîchers. De plus la part des producteurs autres potentielle est de 34% mais elle pourrait grandir de manière très importante si on fait rentrer de nouveaux produits au catalogue alors que le nombre de paniers et de maraîchers bougera très peu.
Rien aujourd'hui ne garantit la puissance des forces en présence!

c) Proposition :

En introduisant des collègues on peut garantir les forces en présence en regroupant chaque vote dans sa catégorie et en appliquant des ratio. Par exemple : 50% PdQ + 35 % Maraîchers + 15% Producteurs autres. Ces ratio pouvant être modulable selon la politique voulue. Pour rester simple j'en reste là sur ma proposition de mode de scrutin mais c'est plus complexe.

2) Quid de la représentativité au CA ?

Nous avons pour l'instant seulement émis des intentions : 9 représentants de PdQ + 3 Maraîcher + 2 Producteurs autres . On proposant delà ce découpage nous avons proposé 2 choses : la tentative d'un CA qui peut fonctionner mais aussi nous avons mis en place un quota pour chaque collègue (ils n'étaient pas nommés ainsi) et donc sa force dans le décisionnel courant des PAMA.

Question autre :

Que vient représenter une personne au sein du CA ? Son avis propre ? Porte-t-il la voix d'un PdQ ?
Quid du mode de scrutin pour les élus au CA : 1 PdQ -> 1 représentant possible.

Pour moi, les adhérents des PAMA ont des formes très différentes ayant des intérêts et des opinions qui peuvent diverger. L'enjeu de la modification des statuts est de garantir que chacun aura une place avec un pouvoir équitable.